

Inscription Administrative Pièces à fournir en BUT Formation Initiale 1^{ère} inscription à l'IUT d'Evry Val d'Essonne

- **Relevé de note du BAC ou Diplôme**
→ Pour les diplômes étrangers : traduction par un traducteur assermenté, soit auprès de l'Ambassade de France du pays d'origine, soit par un traducteur de la Cour d'Appel de Paris (liste traducteurs sur le site : www.cetiecap.com)
- **INE ou BEA obligatoire pour l'inscription** (N° identifiant national) voir p.2 de la notice explicative.
- **Attestation de paiement ou d'exonération Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC) sur le site** : www.messervices.etudiant.gouv.fr (valable également pour les étudiants boursiers)
- **Attestation d'assurance responsabilité civile mentionnant le nom et prénom de l'étudiant** pour l'année universitaire d'inscription, à demander auprès de votre assurance multirisque habitation.
- **1 Pièce d'identité** : (carte d'identité ou passeport)
Etudiants de nationalité étrangère : passeport et dernier titre de séjour (même si expiré).
- **1 photo d'identité** : photo récente, en couleurs et de bonne qualité, format 35 mm x 45, àagrafer sur la fiche d'inscription à l'emplacement prévu.
- **Certificat médical** pour les filières : **GEII - GMP – MT2E – QLIO – SGM**, mentionnant la **capacité à travailler sur machines dangereuses**.
- **Etudiants de nationalité française : attestation ou récépissé de recensement** à la Journée défense et citoyenneté ou **certificat de participation à la JDC - obligatoire jusqu'à 25 ans**.
Depuis janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au consulat, s'ils résident à l'étranger.
Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois suivant le 16^{ème} anniversaire.
Les étudiants ayant égaré leur attestation de recensement, doivent la réclamer auprès de leur mairie ou via Internet à l'adresse web suivante : <https://presaje.sga.defense.gouv.fr>
- **Etudiants mineurs** : copie carte d'identité des parents autorisant l'inscription + **Document joint à compléter, dater et signer, et à mettre en ligne**).
- **Etudiants dont le dernier établissement fréquenté est un IUT** : autorisation de transfert « départ » + relevé de notes précisant la Décision de jury.
- **Etudiants boursiers** : copie recto-verso de la notification d'attribution conditionnelle de bourse (2025-2026) du CROUS.
- **Pour les étudiants extra-communautaires** : compléter et signer le formulaire situation droits.
- **Frais d'inscription** : uniquement par Carte Bancaire.

Inscription administrative à effectuer en ligne via le lien :

<https://inscription.univ-evry.fr/iaprimo-web/ident1.jsf>

Tout dossier incomplet ne pourra être traité et restera en attente de validation par la scolarité

Le certificat de scolarité et le bulletin de versement seront disponibles sur : « mondossierweb »

La carte étudiante sera à retirer auprès de votre secrétariat de filière.



Une inscription ne peut pas être validée sans le règlement des frais d'inscription.

Inscription au diplôme

178 €

(Obligatoire pour tous les étudiants non boursiers)

Autorisation d'inscription étudiant mineur

Je soussigné(e) M., Mme, Mlle :

Lien de parenté avec le candidat : Père - Mère - Tuteur

Autorise M., Mme, Melle (nom et prénom du candidat)

.....

À effectuer son inscription définitive à l'IUT d'Évry Val d'Essonne pour le BUT

.....

Le,

Signature